

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 35

N°097

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUILLET 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 08 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 juillet 2019, s'est réuni en Mairie à 18h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Laurence GRARE	Monsieur Salah CHIBAH
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Fethi CHOUDER	Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI	Monsieur Boualem BENKHELOUF
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Eric PLEE
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et
Commande Publique/Commande Publique

OBJET : Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment destiné à accueillir l'Usine à espoirs. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-17 et L.2122-18, L.2122-21 et L.2122-23 ;

Vu les articles L2124-1, L2324-2, et R2161-6, R2161-7, R2161-8, R2161-11 du Code de la commande publique ;

Vu le projet de marché ;

Vu le budget communal ;

Considérant la volonté de la municipalité, au regard de l'engagement n°16 issu des rencontres citoyennes, de procéder à la réhabilitation du bâtiment dédié à l'Usine à espoirs ;

Considérant qu'il y a lieu en conséquence de procéder à des études de maîtrise d'œuvre, préalablement au lancement des travaux ;

Considérant que pour mener à bien ces études, il y a lieu d'engager une procédure de mise en concurrence en vue de conclure un marché de maîtrise d'œuvre.

Adoption à l'unanimité par 45 pour

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché de maîtrise d'œuvre, passé sur Appel d'Offres Ouvert, relatif à la réhabilitation du bâtiment destiné à accueillir l'Usine à espoirs.

AUTORISE la Maire, consécutivement à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer le marché avec l'entreprise ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

Reçu en préfecture le : 10/07/19

Publié le : 10/07/19

Certifie exécutoire : 10/07/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

